Une légende commune

Typologie d'occupation du sol

- Habitat collectif
- Habitat intermédiaire / de ville
- Habitat individuel isolé ou mitoyen
- Zone de stockage
- Zone d'activité
- Equipement
- Zone de commerce de proximité ou du tertiaire
- Stationnement

Implantation

- Bâtiment
- Implantation des bâtiments
- Bâti existant
- Secteur d'OAP

Desserte

- Voie structurante
- Voie secondaire
- Liaison douce
- Implantation préférentielle stationnement
- Espace de retournement

Trame verte

- Implantation d'espace vert
- Implantation d'espace boisé
- Implantation d'espace naturel
- Espace Boisé Classé (EBC)

Elément bâti et paysager

- Zone de rencontre / placette
- Murets à préserver

Trame bleue

- Surface en eau
- Zone humide

OAP Simple n°Eq 1 : Rue André Cramois

_Site et Situation

Le site est un espace d'extension. Il peut être accessible par la rue André Cramois. Le secteur est relativement plat et se situe à proximité du bourg.

_Extrait du zonage du PLUi

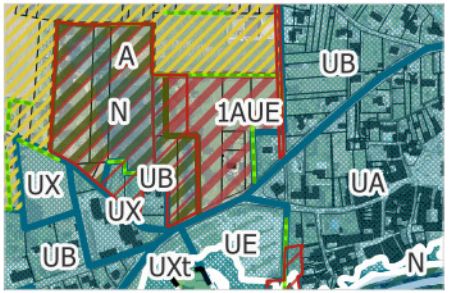

Commune : Coulon
Site : Rue André Cramois
Surface : 1.83 ha
Phasage de l'opération : 1

_Orientations et aménagement

_Description de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation

Le site visera à accueillir une salle des fêtes. L'accès se fera à double sens par la rue André Cramois. Une liaison douce permettra de rejoindre la salle des fêtes également, accessible par la rue André Cramois.

Les abords de la salle des fêtes, exceptées les voiries, seront gérés de façon naturelle. Ces espaces permettent de répondre aux enjeux écologiques du secteur ainsi qu'à la préservation de la zone N à l'Ouest. Les haies seront préservées afin de garantir une transition entre le bâti existant, la voirie et la zone Agricole.

OAP Simple n°Eq 2 : Secteur Chagnée – Beaulieu

_Site et Situation

Le site est un espace d'extension. Il peut être accessible par le futur parking-relais au Nord. Le secteur est relativement plat et se situe à proximité de la RD 611. Une zone Naturelle se situe au Sud-Ouest du site.

_Extrait du zonage du PLUi

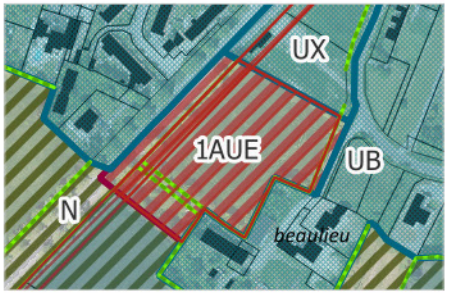

Commune : Bessines
Site : Secteur Chagnée - Beaulieu
Surface : 0.95 ha
Phasage de l'opération : 1

_Orientations et aménagement

_Description de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation

Le site visera à accueillir un parking-relais. L'accès se fera à double sens par la future zone mixte tertiaire/parking-relais au Nord. Une liaison douce permettra de rejoindre l'espace vert au Sud. Cet espace vert permet de répondre à la préservation de la zone N se situant au Sud du secteur.

Les abords du site seront plantés afin de ne pas avoir de covisibilité entre la RD 611 d'une part et le bâti existant d'autre part. Les haies existantes seront conservées.

Les 3 zones de stationnements du parking-relais seront végétalisées et arborées. Elles devront revêtir d'un sol drainant/infiltrant pour la gestion des eaux.

OAP Complexe n°228 : La Perrière

Ce secteur est traité dans l'OAP Habitat n°228 : La Perrière. Cette OAP intègre l'aménagement de la zone 1AUE dans le cadre d'un aménagement global.

Rappel du schéma d'aménagement du secteur de «La Perrière» (OAP Complexe n°228)